

# Bilan général et statistiques du concours commun Apprentissage - Session 2015

## 1 – Présentation du concours

Le concours commun voie apprentissage est **ouvert depuis janvier 2015** aux étudiants inscrits en deuxième année de préparation d'un diplôme professionnel de deux années d'études supérieures ou en année de préparation d'un diplôme national de licence professionnelle (arrêté du 25 juillet 2014).

Il est également ouvert aux titulaires d'un de ces diplômes.

**Le concours commun voie apprentissage donne accès en 2016 aux enseignements des écoles ci-dessous :**

**AGROCAMPUS OUEST** - *Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage :*

- *cursus ingénieur en agroalimentaire (Rennes), ingénieur en horticulture et ingénieur en paysage (Angers)*

**AgroParisTech** - *Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement - cursus ingénieur*

**Bordeaux Sciences Agro\*** - *École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux-Aquitaine*

**ENSAIA** - *École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires ; Nancy :*

- *spécialité production agroalimentaire*

**ENSAT** - *École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse*

**Oniris** - *Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation - Nantes Atlantique :*

- *cursus ingénieur (filières alimentation–agroalimentaire et biotechnologies de la santé)*

**VetAgroSup** - *Institut d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Alimentation, Santé Animale, Sciences Agronomiques et de l'Environnement : cursus ingénieur (Clermont-Ferrand)*

**Épreuves d'admissibilité permettant l'établissement d'une liste d'aptitude non classante :**

- **L'épreuve de sélection sur dossier**
- **L'épreuve écrite de langue vivante – Anglais (1h)**
- **L'épreuve écrite d'analyse et de synthèse de documents techniques et scientifiques (2h)**

**Épreuves d'admission**

- **L'épreuve orale d'entretien avec le jury d'école (30 mn) qui se déroule dans chaque école pour laquelle le candidat a formulé un vœu.**

## Affectations

Chaque école fait son propre classement d'admission, avec une liste principale et une liste complémentaire. Les affectations dans les écoles sont proposées en fonction du rang de classement du candidat sur la liste de chacune des écoles, de ses choix préférentiels et du nombre de places ouvertes dans chaque école.

## 2 – Statistiques générales de la session 2015

### 2.1 Résultats de la session par diplôme préparé

Origine des candidats	inscrits	admissibles	intégrés	Agrocampus Ouest cursus Agroalimentaire	Agrocampus Ouest cursus Horticulture	Agrocampus Ouest cursus Paysage	AgroParisTech	Bordeaux Sciences Agro	ENSAIA	ENSAT	ONIRIS	VetAgro Sup
DUT	142	85	50	8	2	0	12	1	9	7	8	3
BTSA	160	99	55	4	3	6	13	11	2	9	0	7
BTS	33	14	7	1	1	0	1	0	2	0	2	0
LICENCE PROFESSIONNELLE	25	16	10	2	0	0	3	2	0	2	1	0
NON SCOLARISÉ(E)	15	6	3	0	0	0	1	1	0	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>375</b>	<b>220</b>	<b>125</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>10</b>

### 2.2 Résultats de la session par sexe et par bac d'origine

Genre et baccalauréat d'origine des candidats	inscrits	admissibles	intégrés	Agrocampus Ouest - Agroalimentaire	Agrocampus Ouest - Horticulture	Agrocampus Ouest - Paysage	AgroParisTech	Bordeaux Sciences Agro	ENSAIA	ENSAT	ONIRIS	VetAgro Sup
Filles	218	136	79	13	1	3	22	3	12	10	8	7
Garçons	157	84	46	2	5	3	8	12	1	8	4	3
AUTRE BAC	31	20	10		1		3	3		1		2
BAC ETRANGER	5	1	1				1					
BAC PROFESSIONNEL	4	3	2			1			1			
BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE	13	5	3		1					2		
BAC S BIOLOGIE, ECOLOGIE ET AGRONOMIE	38	25	14			1	2		2	3		6
BAC S MATH	14	5	4	2			1		1			
BAC S PHYSIQUE CHIMIE	43	27	16	2			5	2		2	5	
BAC S SCIENCES DE L'INGENIEUR	4	3	0									
BAC S SVT	161	102	55	7	3	3	11	8	8	8	7	
BAC ST2S (SMS)	2	1	1				1					
BAC STAV SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT	38	22	15	3	1	1	5	2		2		1
BAC STI2D INNOVATION TECHNO ET ECO-CONCEPTION	1	0	0									
BAC STL BIOTECHNOLOGIE	15	3	2						1			1
BAC STL SICENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES EN LABORATOIRE	3	2	1	1								

## 2.3 Nombre de places offertes, d'intégrés et de contrats signés par école

Écoles	Agrocampus Ouest - Agroalimentaire	Agrocampus Ouest - Horticulture	Agrocampus Ouest - Paysage	AgroParisTech	Bordeaux Sciences Agro	ENSAIA	ENSAT	ONIRIS	VetAgro Sup
Nombre de places offertes	15	6	6	30	15	16	19	24	10
Nombre d'inscrits en liste complémentaire	26	7	15	20	23	5	35	8	57
Nombre d'intégrés	15	6	4	30	15	12	17	11	10
Rang du dernier intégré	25	7	9	48	29	21	51	29	33
Contrats signés à la rentrée 2015	15	5	4	21	14	11	13	10	8
Contrats non signés à la rentrée 2015*	0	1	0	9	1	1	4	1	2

(\*) statut d'auditeur libre ou statut de stagiaire de la formation professionnelle d'une durée variable suivant les régions

## 3 – Commentaires des jurys et statistiques par épreuve d'admissibilité

### 3.1. L'épreuve d'examen du dossier

#### 3.1.1 Commentaires des jurys

Ce dossier comptant pour 1/3 de l'admissibilité, les jurys conseillent aux candidats d'apporter un grand soin à sa constitution.

Ils insistent particulièrement sur la complétude du dossier que doit fournir le candidat.

En effet, le dossier doit, de manière synthétique, permettre au jury de cerner rapidement le candidat, tant sur la dimension académique (notes, positionnement dans la promotion, ...) que sur la dimension professionnelle (formation en apprentissage, stages, bénévolat, ...) et/ou personnelle (associations, centres d'intérêt, ...).

Le candidat doit donc, à travers les documents fournis, permettre aux examinateurs d'apprécier ses compétences, ses motivations pour poursuivre des études d'ingénieur et particulièrement pourquoi choisir la filière apprentissage.

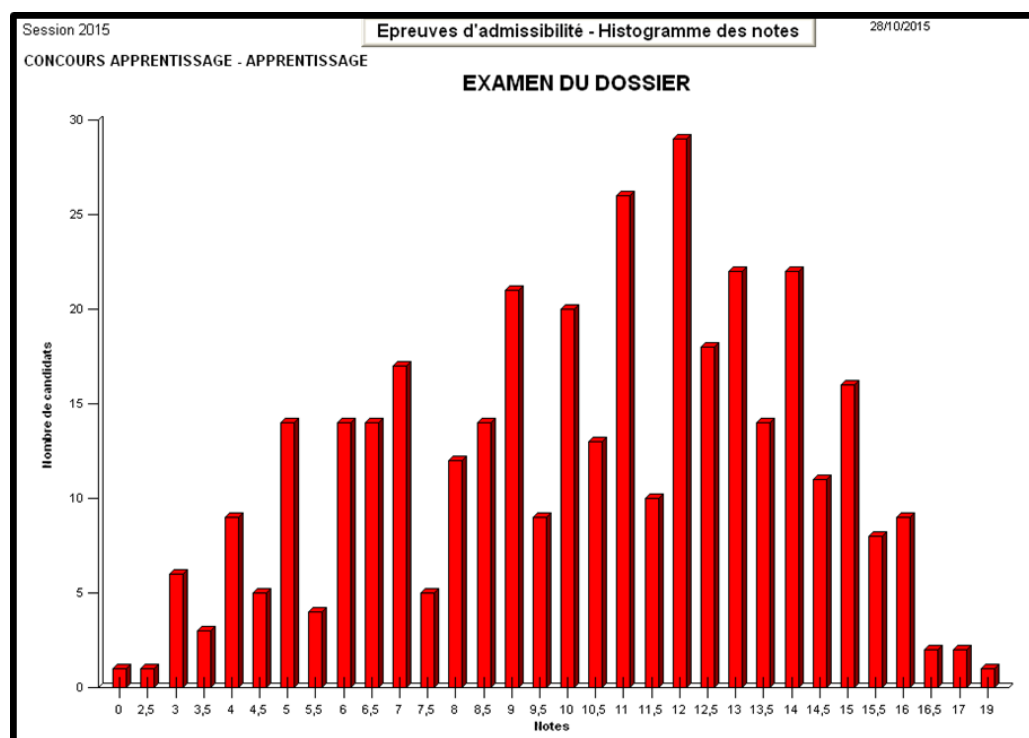
Le projet de formation et le projet professionnel doivent être clairement perceptibles et cohérents.

Les activités autres que les études sont également appréciées.

#### 3.1.2 Moyenne et écart-type de l'épreuve d'examen du dossier

Nombre de dossiers	Moyenne	Écart-type	Note la plus basse	Note la plus haute
372	10,35	3,5	0	19

#### 3.1.3 Histogramme des notes de l'épreuve d'examen du dossier



## 3.2. L'épreuve écrite *d'analyse et de synthèse de documents techniques et scientifiques*

### 3.2.1 Commentaires des jurys

Le sujet de cette épreuve de deux heures comporte un ensemble de documents (5 pages maximum) portant sur différentes thématiques techniques et scientifiques des sciences du vivant et de l'environnement, à savoir :

- **agroalimentaire**
- **paysage**
- **environnement**
- **productions animales**
- **productions végétales**

Le corpus peut comprendre des illustrations utiles au candidat.

Cette épreuve vise à évaluer les compétences suivantes :

- l'expression écrite
- La capacité de réflexion et d'analyse
- le niveau de connaissances sur une thématique technique et scientifique
- l'argumentation scientifique et l'intérêt montré pour les sciences du vivant
- la rédaction et la synthèse en un temps limité

L'épreuve est composée de 2 parties ayant la même pondération :

- une première partie consistant en l'analyse et la synthèse des idées fortes du document

Cette partie est dans l'ensemble assez bien traitée.

Les correcteurs précisent qu'il n'est pas vraiment nécessaire d'avoir des connaissances dans le domaine dont parle le texte. Être intéressé par le sujet suffit.

Ce sont bien les qualités rédactionnelles (français, orthographe), la capacité à synthétiser des idées, sans paraphraser le texte, qui comptent. Il s'agit d'identifier les idées maîtresses des documents, les organiser logiquement (pourquoi pas via un plan ?) et les restituer de manière fidèle et synthétique dans un français correct.

- une deuxième partie dans laquelle le candidat choisit de développer l'une des idées présentées dans le document.

Il est important que cette partie soit clairement distincte de la partie 1, dans la copie. En effet, s'il n'y a aucune séparation entre ces deux parties, c'est forcément pénalisant pour le candidat qui, de ce fait, ne peut répondre correctement à l'exercice demandé.

Le niveau de connaissance sur la thématique n'est pas prépondérant: une bonne réflexion, bien argumentée; un intérêt montré pour un sujet est au moins aussi important que le fait d'exprimer ses connaissances scolaires sur un sujet donné.

Il est très apprécié que le candidat montre sa curiosité d'esprit en même temps que ses qualités d'analyse, de synthèse et de rédaction. Nul besoin d'être un spécialiste du sujet pour réussir l'épreuve.

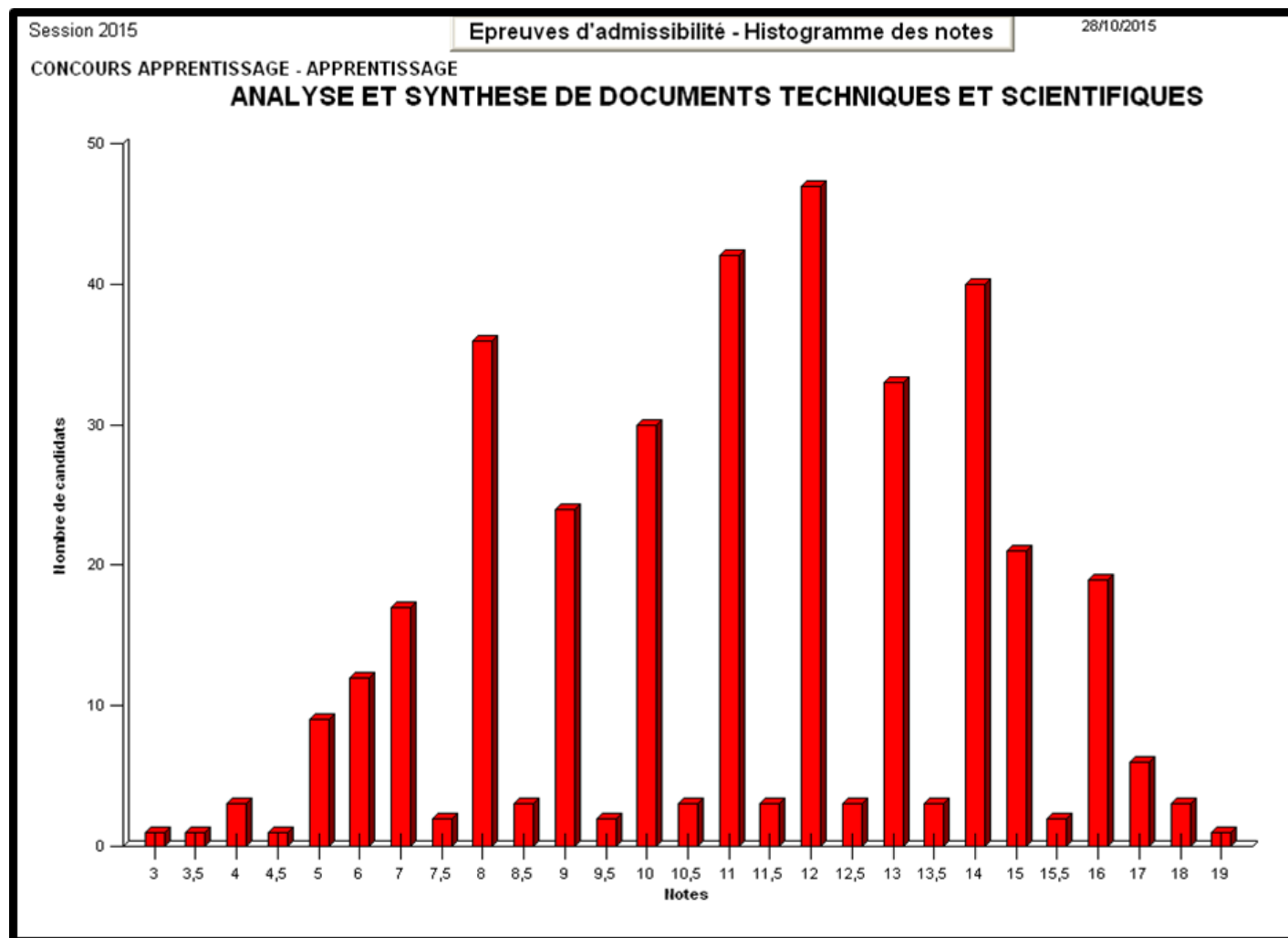
Le fait que le candidat puisse insérer des références à des expériences personnellement vécues ou des réflexions personnelles sur le sujet est un plus, qui témoigne de sa capacité à prendre du recul. Une analyse balancée est également appréciée : des « pour », mais aussi des « contre », témoins de l'ouverture d'esprit du candidat.

La paraphrase est à proscrire, que ce soit dans la première ou la seconde partie.

### 3.2.2 Moyenne et écart-type de l'épreuve écrite d'analyse et de synthèse de documents techniques et scientifiques

Nombre de candidats	Moyenne	Écart-type	Note la plus basse	Note la plus haute
367	11,2	3,1	3	19

### 3.2.3 Histogramme des notes de l'épreuve écrite d'analyse et de synthèse de documents techniques et scientifiques



### 3.3. L'épreuve écrite de *langue vivante* – *Anglais*

#### 3.3.1 Commentaires des jurys

L'épreuve écrite d'anglais a très bien joué son rôle pour évaluer le niveau des 375 candidats et a donné lieu à des notes allant de 20/20 pour la meilleure à 0,05 pour une copie blanche. Un nombre appréciable de bonnes copies a obtenu des notes supérieures à 15, toutefois le jury déplore que certains étudiants semblent avoir totalement abandonné l'épreuve et n'ont même pas tenté de rédiger la moindre ligne, se contentant de quelques croix pour la compréhension. C'est pourquoi la moyenne n'est que de 09/20 et l'écart-type est de 4.

##### ➤ Compréhension de l'oral

La lecture préalable des énoncés permet d'anticiper le sujet de l'enregistrement.

L'évaluation n'a pris en compte que la compréhension sans tenir compte des fautes d'orthographe (\**cheep* ou \**sheep* pour *cheap*).

L'entraînement à cette épreuve est crucial en écoutant de l'anglais régulièrement sur les sites en ligne (ex : BBC).

##### ➤ Compréhension de l'écrit

Le thème général de l'article a été assez bien compris dans l'ensemble. Mais, malgré la consigne, beaucoup de candidats se contentent de copier/coller des morceaux de l'article et aboutissent parfois à des absurdités.

##### ➤ Expression écrite

Trop de candidats n'ont pas bien géré leur temps et ne sont pas parvenus à rédiger un minimum de 108 mots (120 - 10%).

Trop de productions écrites sont insuffisantes voire très insuffisantes. De nombreuses fautes de grammaire et de syntaxe rendent certains passages presque inintelligibles (verbes irréguliers, syntaxe, articles, temps..)

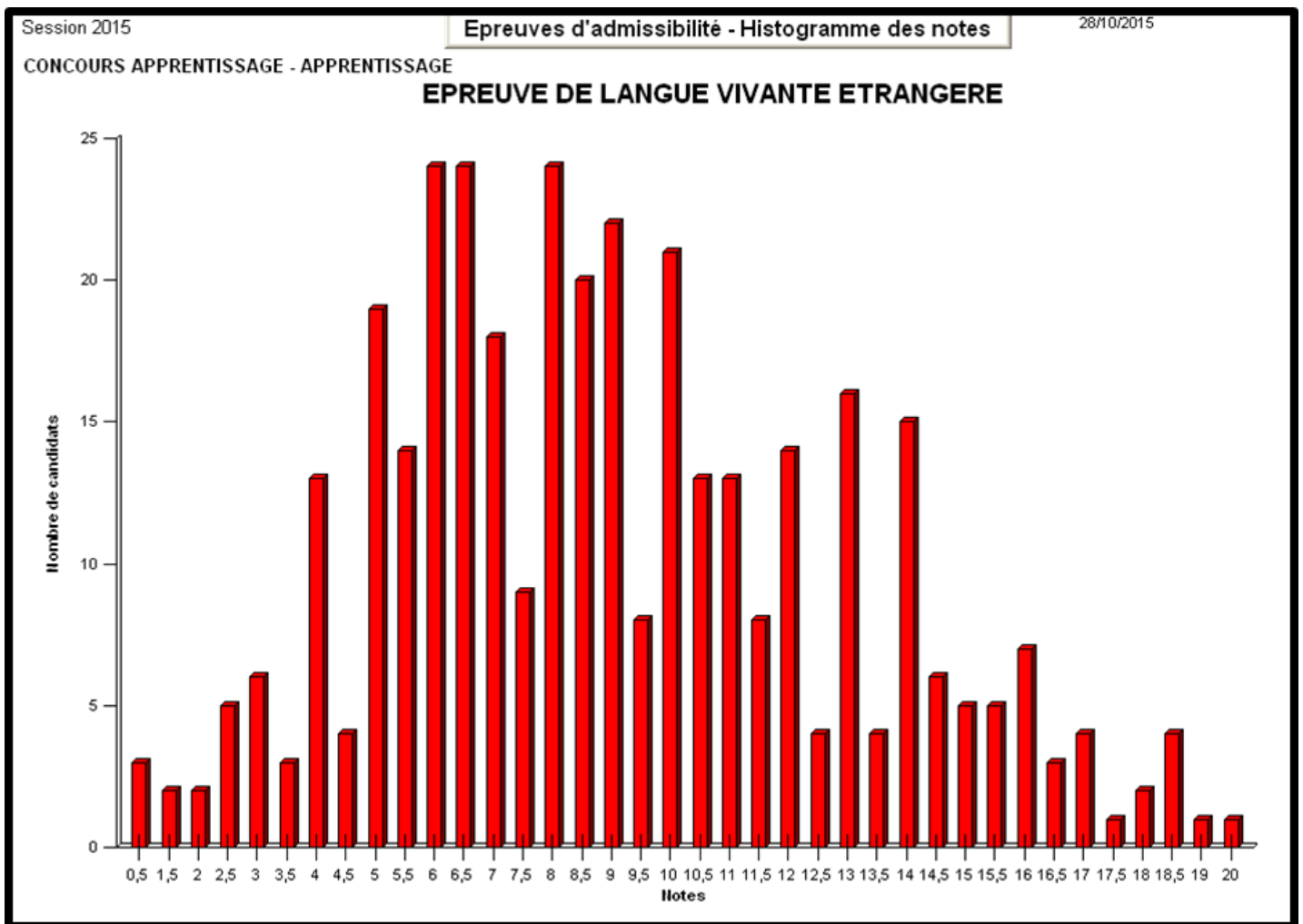
On note également un manque de vocabulaire, y compris de base. Cela passe par une lecture régulière de la presse anglaise et par une acquisition systématique du vocabulaire (par l'intermédiaire de fiches, par exemple).

Le jury a valorisé les productions des candidats utilisant des tournures idiomatiques et qui ont fait preuve d'une certaine richesse lexicale. Ils montrent qu'un travail régulier en amont et une bonne préparation syntaxique et lexicale permettent, sans être bilingue, d'obtenir une excellente note en anglais à l'écrit.

#### 3.3.2 Moyenne et écart-type de l'épreuve écrite de *langue vivante* – *Anglais*

Nombre de candidats	Moyenne	Écart-type	Note la plus basse	Note la plus haute
367	9,1	3,9	0,5	20

### 3.3.3 Histogramme des notes de l'épreuve écrite de *langue vivante* – Anglais





## 4 – Bilan de la session

375 candidats se sont inscrits pour la première session du concours commun voie apprentissage.

A l'issue des épreuves d'admissibilité, 220 candidats ont été retenus pour l'épreuve orale d'admission.

Le nombre de places offertes par les écoles était de 141.

Les candidats de cette première session étaient essentiellement en préparation de BTSA ou de DUT.

Au bilan, le nombre d'intégrés est de 120 soit un peu moins du tiers des inscrits.

Ce concours est bien adapté aux candidats en préparation de BTS, de BTSA, de DUT et de Licence Professionnelle ou titulaire d'un de ces diplômes et pouvant avoir déjà une expérience professionnelle. Le président du jury encourage vivement les étudiants en préparation de l'un de ces diplômes à saisir cette chance d'accéder à l'une des sept écoles d'ingénieurs dans leurs différentes spécialités qui proposent des places par la voie de l'Apprentissage.

L'information doit ainsi contribuer à mieux faire connaître cette opportunité aux candidats âgés de moins de 26 ans.

Ces futurs candidats liront avec profit les conseils contenus dans le rapport du jury téléchargeable sur le site <https://www.concours-agro-veto.net/> ainsi que dans les rapports des années à venir.

Merci aux membres du jury et à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement des épreuves de cette session 2015.

Paris, le 20 novembre 2015

Anne-Laure Tridon  
Chef du service des concours

